



HAL
open science

Les fonctions professionnelles de l'animateur : Un modèle à 5 dimensions comme repère pour l'analyse des compétences et de l'action.

Christophe Dansac, Cécile Vachée

► To cite this version:

Christophe Dansac, Cécile Vachée. Les fonctions professionnelles de l'animateur : Un modèle à 5 dimensions comme repère pour l'analyse des compétences et de l'action.. Khadraoui, Mohamed Habib. Les métiers de l'animation et de la médiation et les transformations sociales, 2016, 978-9938-14-950-0. hal-01466424v1

HAL Id: hal-01466424

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01466424v1>

Submitted on 21 Mar 2017 (v1), last revised 23 Sep 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les fonctions professionnelles de l'animateur

Un modèle à cinq dimensions pour analyser le sens de l'action et les compétences.

Christophe DANSAC & Cécile VACHÉE

Équipe Organisations Non Orientées vers le Profit et Gouvernance (ONOP-G)

Groupe Local de Recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées (LRPMip), IUT Toulouse 2 Figeac

UMR EFTS, Université Toulouse Jean Jaurès

<http://onopfigeac.net/>

Dans le processus de formation des animateurs socioculturels, il est bénéfique, voire absolument nécessaire, de faire réfléchir les étudiants sur le rôle que peuvent avoir les animateurs dans la société et sur les fonctions que recouvre cette profession. La présente communication a pour but d'interroger les fonctions professionnelles de l'animateur socioculturel, et pour cela se basera sur un travail empirique mené par notre équipe de recherche (cf. Vachée, Lorédo, et Dansac 2014) dans le cadre d'une étude portant sur le vécu des personnels travaillant dans le domaine plus large de l'intervention sociale.

La modélisation des fonctions de l'animation

Dans sa modélisation, Jean-Claude Gillet (1996) décrit l'animation professionnelle comme une praxis, une démarche de mise en tension créatrice d'une pratique et d'une théorie pour comprendre les actions humaines, les améliorer, les réajuster. C'est une praxis au sens d'une interaction dialectique entre théorie et pratiques, un ensemble de pratiques venant de la théorie pour atteindre des finalités, et une action analysée pour en déduire des transformations de la théorie elle-même. Cette praxis nécessite une intelligence stratégique de l'animateur qui lui permet de penser l'agir local, et d'agir le penser global.

Il conçoit l'animation comme comprenant trois pôles représentant des fonctions, celles-ci constituant un espace de positionnement des pratiques, symbolisé par un triangle, dans lequel l'animateur peut évoluer selon l'importance relative qu'il accorde à chacun des pôles. Les fonctions sont les mêmes que celles que la psychosociologie a définies comme étant celles du leader/animateur d'un groupe : une fonction d'élucidation (éclaircir les finalités du groupe), une fonction de production (proposer des idées, des activités), une fonction de facilitation (aider à la régulation des relations humaines). Selon Gillet, ces trois fonctions correspondent à trois profils d'animateurs, qui sont apparus de manière successive, au gré des transformations de la société :

- L'animateur militant (l'idéologue) : essentiellement axé sur l'élucidation, c'est-à-dire la conscientisation des populations. La finalité ici est plutôt celle du changement social, et la logique de son action est plutôt de nature idéologique, orientée par des valeurs.
- L'animateur technicien (l'expert) : disposant de savoirs techniques, de méthodes et d'outils qu'il peut transmettre ou mettre au service de ses publics, il est très orienté sur les activités, les programmes, l'efficacité. Historiquement, cette figure était plutôt neutre politiquement, au service de la structure.

- L'animateur « médiacteur » (médiateur) : pôle apparu plutôt dans les années 1980, où les animateurs se sont retrouvés en première ligne de la médiation, de la recherche d'espaces, de temps, de dispositifs permettant les interactions, la négociation entre individus, acteurs, organisations, institutions. La logique d'action est ici plutôt stratégique. La finalité de cette fonction étant la *reliance*.

Pour ce modèle, chaque animateur se retrouve potentiellement en capacité de mettre en œuvre ces trois fonctions. Selon les circonstances (statut, rapports de force entre acteurs, publics, territoire), l'animateur pourra être amené à privilégier un pôle ou un autre.

À notre connaissance, ce modèle n'a pas fait l'objet d'investigations scientifiques ultérieures, et malheureusement, la rareté des recherches concernant les pratiques des animateurs permet mal de questionner sa validité empirique. Son utilisation ne peut guère qu'être pédagogique, d'autant qu'il ne donne finalement que peu de prédictions testables quant à ces pratiques. Il a cependant le mérite de fournir un premier cadre pour l'analyse des fonctions.

Dans la lignée de la réflexion de Gillet, et s'inspirant de la théorie du champ de Lewin, Vachée et Dansac (2013) ont décrit les pratiques de l'animateur comme résultant d'un champ psychologique de l'animateur, dans lequel l'attrait pour chacune des fonctions (par exemple un fort engagement idéologique pour la fonction militante) exercent des forces qui orientent les pratiques qui seront mises en œuvre. Ces dernières sont soumises aussi à des champs de force extérieurs, qui peuvent conduire à ce qu'une fonction ou une autre soit privilégiée. Cette modélisation prend le parti de considérer que la fonction technique va plutôt dans le sens de la reproduction sociale et de la normalisation, et que l'animateur se situe beaucoup plus dans une perspective de changement social lorsqu'il met en œuvre les fonctions de militance et de médiation. Elle montre aussi comment, dans le champ associatif, les contraintes liées au fonctionnement des financements associatifs exercent une force tirant les pratiques du côté du pôle technique, et conduisent parfois à renoncer à ses valeurs, voire à ses principes en matière de favorisation du lien social.

Le modèle à trois fonctions se heurte cependant à des difficultés pour décrire les pratiques de certains animateurs. Ainsi les prises en charge individualisées qui existent notamment dans les Foyers de Jeunes Travailleurs¹, ou les activités assurées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, qui impliquent plus un suivi individuel que des situations collectives, sont mal décrites par les trois pôles. Dans certaines situations professionnelles, les animateurs se rapprochent au niveau de la posture ou des techniques de l'éducateur spécialisé ou même de l'assistant de services sociaux.

Les animateurs comme intervenants sociaux

D'ailleurs, en France, les formations universitaires préparant à ces différents métiers ont été réunies dans un même diplôme, le Diplôme Universitaire de Technologie en Carrières

¹ Les FJT sont des structures d'hébergement des jeunes (pour des durées moyennes, mais en général au moins quelques mois), dont l'accès est conditionné par des critères sociaux, et dans lesquelles les résidents accueillis sont accompagnés dans un projet individualisé.

Sociales, présentant 5 options correspondant aux 3 métiers antérieurement considérés comme relevant du travail social (cf. Carletti 2014, pour un questionnement concernant l'appartenance de l'animation à cette catégorie) – animateur social et socioculturel, éducateur spécialisé, assistant de services sociaux – auxquels ont été rajoutés les techniciens en gestion urbaine, puis plus récemment les techniciens de services à la personne. Ces cinq options ont un tronc commun qui représente une quantité non négligeable de cours, la spécialisation étant assurée par des modules qui représentent 370 heures sur les 1620 heures d'enseignements délivrés aux étudiants (soit environ 23%). L'ensemble des professionnels formés par ce diplôme du DUT est inclus dans une catégorie plus large qui sert souvent à les dénommer collectivement, celle des intervenants sociaux, qui incluent d'autres professionnels : conseillers en économie sociale et familiale, auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques, etc. (voir Ion 2009 pour une analyse du glissement du travail social à l'intervention sociale). Sur le terrain, dans l'exercice de leur profession, les animateurs travaillent parfois dans les mêmes structures que ces autres professionnels (ex. ils côtoient de nombreux autres métiers dans les Centres Sociaux) ou sont impliqués dans des actions qui sont mises en place par les autres catégories de professionnels dans le cadre de démarches multi-partenariales. Pour certains emplois ils sont parfois en concurrence avec des professionnels ayant reçu une formation différente. Par exemple dans les épiceries sociales associatives, on constate que certains postes peuvent être occupés aussi bien par des animateurs socioculturels que des conseillers en économie sociale et familiale, avec des rôles assez proches. Dans les services éducatifs en milieu ouvert, c'est au côté d'éducateurs spécialisés qu'ils sont soumis au recrutement.

La sociologie des professions attribue trois rôles à ces dernières (Dubar, Tripier, et Boussard 2011) :

- Elles permettent de constituer des formes d'organisation sociale et de catégoriser les activités de travail. Elles sont liées aux enjeux politiques inséparables de la question des rapports entre État et individus.
- Elles permettent des formes de coalitions entre les acteurs pour défendre leurs intérêts par exemple face à des enjeux économiques.
- Elles contribuent à la définition identitaire sur le plan professionnel.

Les professions de l'intervention sociale, par le flou qui existe dans ses relations avec le champ de la santé et celui des services à la personne (Ion, 2009), peinent à participer au jeu politique au plan macrosociologique et à questionner les enjeux politiques des groupes professionnels.

Alors que la profession permet normalement de répondre aux enjeux économiques par une coalition contre d'autres acteurs, dans l'intervention sociale on observe plutôt des formes de concurrence à l'intérieur même du champ. En effet, les acteurs de l'intervention sociale ont des difficultés à créer un ensemble de moyens pour défendre leurs intérêts en essayant d'assurer et de maintenir une fermeture de leur marché du travail, un monopole sur leurs activités, une clientèle assurée pour leur service, un emploi stable et une rémunération élevée, une reconnaissance de leur expertise (Dubar et al. 2011).

Peinant à assurer ces deux premiers rôles, on peut se demander si la catégorie des intervenants sociaux contribue à une définition de l'identité professionnelle. C'est là que se situe notre questionnement sur les fonctions professionnelles que valorisent les travailleurs de ce champ. L'intervention sociale, bien que récente, peut-elle procurer des « cadres d'identification subjective », permettre « l'expression de valeurs d'ordre éthique ayant des significations culturelles » comme Dubar, Tripier et Boussard le suggèrent ? Les professions plus historiques du travail social généraient des identités marquées, plutôt valorisées socialement, et existaient avant l'introduction de cette catégorie que certains contestent. Dans un contexte d'importantes transformations sociales, étudier la façon dont les personnels de ces professions historiques, et de l'intervention sociale de manière plus générale, recomposent subjectivement ces nouvelles catégories. Déterminer s'il existe un noyau commun, des parentés, permettra de mieux comprendre, dans les mouvements imposés par les restructurations du champ, comment ces recompositions peuvent ou non entrer en contradiction avec le sens que les personnels donnaient initialement à leur travail, générant alors de la souffrance au travail.

Dans le contexte français, le groupe des animateurs possède du 'groupe professionnel', au sens de Claude Dubard (2003:51), les caractéristiques d'être « un ensemble flou, segmenté, en constante évolution, regroupant des personnes exerçant une activité ayant le même nom ». Mais il lui manque d'être « doté d'une visibilité sociale et d'une légitimité politique suffisantes ». Contrairement à d'autres métiers de l'intervention sociale, ceux d'éducateur spécialisé ou d'assistant de services sociaux, le métier d'animateur est peu protégé puisque les diplômés qui y forment procurent peu de prérogatives. La protection des emplois par la législation est faible, puisque pour nombre de postes, il n'y a pas d'obligation de diplôme pour exercer. Les emplois y sont souvent dévalorisés, tant en ce qui concerne la durée de travail que pour la nature des contrats (Bacou, 2010) et le regroupement sous le vocable d'animateur professionnels diplômés et d'occasionnels brouille encore les contours du groupe (Ion, 2009). Le groupe des animateurs est même qualifié d'atypique (Lebon 2009) vis-à-vis d'autres champs de l'intervention sociale, comme ceux de l'action sociale et de la santé, notamment pour ce qui concerne la durée des carrières, celles-ci étant plus courtes chez les animateurs.

Une modélisation issue d'une démarche participative

L'étude qui a fourni le matériau support de notre réflexion a été faite pour le compte de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (cf. Pagès et al. 2014 pour un rapport complet). Elle concernait le point de vue des personnels de l'intervention sociale sur les conditions de l'exercice de leur métier en milieu rural. Pour cette étude, en plus de monographies de structures de l'intervention sociale et de questionnaires adressés aux professionnels, nous avons mis en place des réunions impliquant des intervenants sociaux (en nous limitant aux personnels intervenant en milieu ouvert²). Parmi les participants, les animateurs étaient particulièrement bien représentés, autant par des personnels en fonction (animateurs de terrain en contact avec le public ou en position de coordination) qu'en cours de formation. Ces

² Les personnels travaillant pour des institutions accueillant des jeunes en difficulté (de type IME, Institut Médico-Éducatif, ITEP, Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique, ou MECS, Maisons d'Enfants à Caractère Social) n'ont pas été inclus dans cette démarche.

réunions ont été animées avec la technique du café participatif³, les professionnels étant invités à réfléchir sur ce qui leur permettait « de vibrer » dans l'exercice de leur métier, et sur les conditions à réunir pour que les expériences professionnelles positives soient reproduites. À l'aide de cette méthode, des traces de deux types ont été recueillies, d'une part les écritures (car les participants recevaient l'injonction de « griffonner » sur les tables ce qui leur venait à l'esprit pendant les discussions) et d'autre part l'enregistrement des conversations.

Nous avons analysé dans ces traces les éléments de discours sur les expériences et les pratiques qui étaient reliés à des expériences valorisées, des situations vécues positivement. Mais nous avons aussi analysées les difficultés rencontrées, les sources de tension ou de déception. Ces éléments révèlent les représentations que se font les intervenants sociaux de leur métier, des raisons pour lesquelles ils l'exercent, leurs motivations, et le sens qu'ils donnent à leur action. En plus d'exprimer la manière dont les intervenants sociaux sont malmenés par des contraintes administratives, soumis à des pressions temporelles, ils permettent de repérer quelles sont les différentes dimensions de leur travail, et d'isoler celles qu'ils valorisent, indépendamment des pratiques réelles et notamment de la part du temps de travail qu'elles occupent. Ainsi pour certains professionnels, l'importance de la composante administrative (reliée à la notion de formalités, qualifiée parfois de paperasserie) est vécue comme une souffrance car exercée aux dépens de ce qui a amené la plupart d'entre eux dans ces métiers, le contact avec l'humain, l'interaction (cf. Lebon et Lima 2009 qui avaient trouvé un résultat similaire chez les animateurs de maison de quartier).

Vers un modèle à cinq fonctions

Tout d'abord, et de manière assez prégnante, on trouve dans les éléments analysés l'importance des convictions, des valeurs, d'une certaine vision de la société ou de ce qu'elle devrait être, et une volonté de contribuer à des changements considérés comme positifs. Ces professionnels aiment faire changer les opinions, les mentalités, et **convaincre** que leurs valeurs sont les bonnes. La figure du **Militant** revient ici, avec une volonté de conscientiser les publics sur les dimensions de la société qui doivent être changées. Le rôle d'**élucidation** doit clarifier les enjeux de la situation afin de permettre à ces valeurs de guider les actions.

Certaines situations de travail qui font vibrer les participants sont des expériences dans lesquelles ils se sentent à l'origine de nouvelles rencontres, de temps permettant le faire ensemble, de **facilitation** du vivre ensemble. Cette figure du **Médiateur** se nourrit d'arriver à mettre en contact des individus ou des groupes auparavant séparés voire en tension, de parvenir à les **relier**.

Enfin pour certains intervenants sociaux, la satisfaction vient d'expériences de montage de projets, d'événements, de la mise en œuvre de méthodologies, de l'habileté à se glisser dans des dispositifs publics. **Technicien**, le professionnel mets alors toutes ses connaissances au service de la fonction de **production** : parvenir à **opérationnaliser** les projets conçus, qu'ils aient été conçus par lui-même, par le public, ou par des commanditaires. On observe parfois dans le discours relié à ce pôle technique, la « logique épique » (Lebon et Lima 2009), se

³ Technique inspirée du Word Café™ qui permet de favoriser des interactions riches et denses dans de petits groupes de personnes.

traduisant par une fierté à surmonter les obstacles et une importance plus grande accordée à l'action et à son résultat qu'au public lui-même.

Mais en plus de ces fonctions d'élucidation, de facilitation, et de production, cette démarche nous a permis d'identifier dans les discours des professionnels, deux autres fonctions qui viennent enrichir l'analyse initiale de Gillet. La fonction d'accompagnement et la fonction de transmission apparaissent effectivement comme des repères importants pour certains professionnels, fonctions qui quand elles atteignent leur finalité sont sources de valeur ajoutée du travail et de satisfaction importantes pour ces intervenants sociaux. Elles définissent respectivement une figure de Pédagogue et une figure de Clinicien, en plus des trois figures historiques.

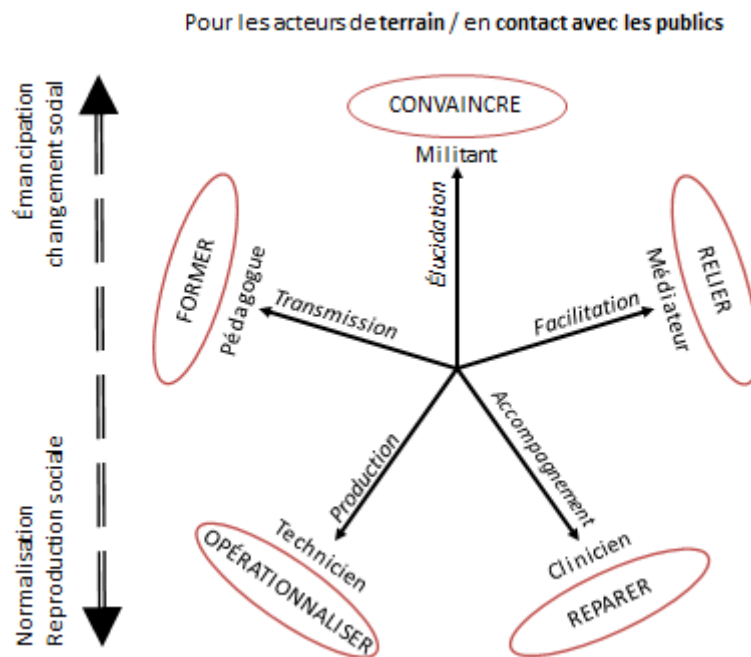
La figure du **Pédagogue** se retrouve notamment chez les personnels qui encadrent des enfants et/ou des jeunes⁴, et ceci dans plusieurs professions : conseiller en éducation sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants... Les expériences valorisées relèvent des progrès réalisés dans la maîtrise de savoirs ou de savoir-faire dont on assure la **transmission**, par exemple dans le cadre de pratiques de loisir (musique, sport...). Dans ce pôle, le but est de **former**⁵ ou de réunir les conditions pour que les cibles de l'action puissent se former, augmenter leurs connaissances.

La figure du **Clinicien** est marquée par l'attrait de compenser un trouble, un handicap, de réduire une inadaptation voire réparer une vie marquée par des accidents, des ruptures. Pour cela, il faut comprendre la singularité et connaître l'historicité des individus, et ajuster son intervention à l'analyse de celle-ci, dans une démarche d'**accompagnement** individualisé. On retrouve ici par exemple souvent la satisfaction d'avoir permis à un individu initialement empêché d'avoir des expériences de vie « normales » (ex. pouvoir voir un spectacle comme tout enfant normal, accéder à un logement et à un emploi pour un jeune adulte déficient). Cette fonction est pensée comme une opportunité de **réparer** une situation, un comportement, un « défaut » de socialisation, et tend de ce fait plutôt vers la normalisation des cibles de l'intervention sociale.

⁴ C'est pour cela que le vocable de Pédagogue, d'usage commun a été choisi, bien que la fonction s'instancie parfois auprès d'adultes (pour lesquels on devrait préférer le terme d'andragogue) voire les personnes âgées, pour lesquelles le terme d'approche *géragogique* (Richard et Dirkx 1996) est proposé.

⁵ Ce terme a été préféré à celui d'enseigner, trop connoté selon nous par la dimension d'instruction, alors que dans l'animation les apprentissages se font souvent de manière informelle.

Schéma 1 : Fonctions professionnelles de l'intervenant social



(modifié à partir de Vachée, Lorédo et Dansac, 2014)

Ce modèle à 5 dimensions décrit 5 pôles qui correspondent à 5 figures professionnelles, pour lesquelles une fonction prédomine, laquelle sert une finalité. Par exemple, pour la figure du professionnel militant, c'est la fonction d'élucidation qui prédomine, la finalité étant de convaincre. Ces finalités sont polarisées selon une opposition entre 3 fonctions qui tendraient vers le changement social, vers l'émancipation de l'individu (transmission, élucidation et facilitation), et deux fonctions qui tendraient plutôt vers la reproduction de l'existant ou la recherche de reproductibilité, vers la normalisation de situations, dans le sens de la correction ou la compensation de déficits (production et accompagnement). Selon ces deux courants de pensée : « le premier considère l'animateur comme un vecteur de transformation sociale, le second définit l'animateur comme un instrument de normalisation et de contrôle social » (Greffier 2013:25-26). Les animateurs socioculturels peuvent être considérés, de façon théorique ou idéologique, comme des acteurs du changement social dans un sens large de créateur d'émancipation des populations, ou bien comme étant celui de simples « opérateurs », des agents qui exécutent plus qu'ils ne créent.

L'animateur pédagogue est celui qui forme à des techniques, qui transmet des savoirs ou des savoir-faire. Dans cette fonction de transmission il essaye de trouver les meilleures manières de faire apprendre. Ses critères de réalisation – d'accomplissement – sont la progression de son public, la qualité de la performance de celui-ci, qui vont être les épreuves générant de la satisfaction. Cette vocation pédagogique se retrouve dans les motivations initiales de nombre d'animateurs occasionnels au début de leurs carrières : le projet de devenir enseignant (Bacou 2010; Lebon 2009). On retrouve ainsi cette figure du pédagogue dans l'animation

socioéducative lorsque les animateurs sont en charge de l'accompagnement à la scolarité, mais également quand ils conçoivent les projets pédagogiques d'un accueil périscolaire en instaurant des activités visant l'autonomie de l'enfant. Dans ce cas, et dans l'héritage de l'éducation populaire, l'animateur vise alors aussi une transmission de savoir-être qui sont au service du vivre ensemble. Si l'objectif qui sous-tend cette fonction est de former l'esprit critique et de développer le libre-arbitre des publics, alors ce pôle tend plutôt vers l'émancipation et le changement social. Cependant des débats entre chercheurs⁶ pointent que la fonction de transmission peut aussi conduire à des formes de normalisation lorsqu'elle est conçue de manière prescriptive voire moralisatrice.

L'animateur clinicien est celui qui écoute, qui accompagne, l'approche ici est plutôt une approche individuelle, une démarche d'analyse au sens de l'analyse quasi-clinique de cas, permettant de repérer les faiblesses, les manques, et qui suit une logique de réparation. On trouve cette fonction dans les foyers de jeunes travailleurs, où les animateurs sont souvent en posture d'accompagnement individuel. La fonction d'accompagnement est décrite aussi comme importante pour les personnels travaillant avec des personnes âgées, c'est ce que Lebon et Lima (2009) qualifient de logique réparatrice, qui est selon eux marquée par un éthos professionnel accordant « une attention accrue au bien-être des individus dans une posture humaniste » (p. 7).

L'utilisation du modèle pour analyser les pratiques

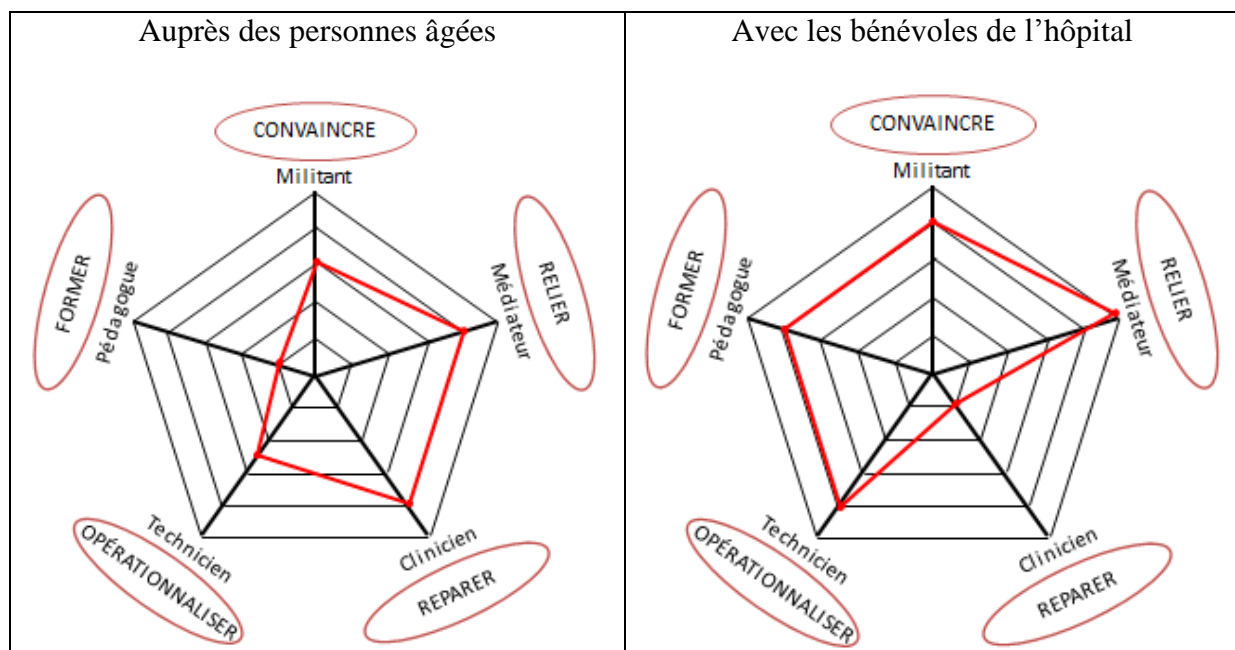
Les fonctions ne s'exercent pas de manière alternative, elles sont mobilisées à un plus ou moins haut niveau dans une même situation professionnelle, déterminant un positionnement global. Ainsi, Magalie (animatrice dans un espace jeune) nous a raconté une expérience de travail qui l'a particulièrement marquée. Elle a accompagné une adolescente qui voulait faire quelque chose autour de sa passion, la photographie. La démarche a consisté à faciliter la rencontre d'autres acteurs susceptibles d'aider la jeune fille dans son projet. L'écoute de ses envies a permis de l'aider à esquisser un projet artistique, à entrevoir la possibilité d'une exposition. Dans l'accompagnement de cette démarche, Magalie a transmis des compétences qu'elle avait sur le plan méthodologique. Plutôt que de faire les démarches à la place de la jeune pour mettre en place l'exposition, elle l'a initiée à ce qu'il fallait faire. Ceci a permis à la jeune photographe d'aboutir au montage de cet événement, et au-delà, de reproduire ensuite la démarche ailleurs, en toute autonomie. Cet accompagnement a fourni à l'animatrice une opportunité de sortir de ses routines professionnelles basées sur le travail de groupe. Magalie nous a dit le plaisir qu'elle a pris à transmettre ses savoir-faire, et la fierté à penser à l'autonomie atteinte grâce à son accompagnement. Les fonctions de facilitation, transmission, accompagnement sont toutes trois présentes dans cette situation. La technicienne a mis sa technicité au profit d'un projet individuel où elle ne s'écartait cependant pas de ses valeurs, et qui au final constitue désormais pour elle un repère en termes d'émancipation.

⁶ À l'occasion de journées d'étude sur l'animation à Figeac, en 2013, un workshop rassemblant des chercheurs provenant de 4 universités différentes (Tours, Créteil Bordeaux, Toulouse/Figeac), ayant pour objet de recherche l'animation, avait permis de discuter ce modèle.

Dans un travail mené avec une animatrice œuvrant auprès de personnes âgées en milieu hospitalier (Lacombe, Vachée, et Dansac 2015), nous avons repéré les temps forts de sa pratique professionnelle et lui avons demandé d'estimer à quel point ces différentes fonctions étaient mises en œuvre dans deux situations professionnelles caractéristiques (figure 2). Dans ces graphiques chaque axe représente une fonction professionnelle. Un point sur un axe représente à quel point la fonction est considérée comme mobilisée par la professionnelle, sur une échelle de 1 (peu ou pas) à 5 (extrêmement ou totalement).

Comme l'illustre le schéma 2 (partie de droite), quand elle travaille avec les personnes âgées, les deux fonctions que l'animatrice considère comme les plus importantes sont d'une part d'essayer de créer des temps collectif, de faire ensemble (Médiateur) et d'autre part d'écouter les personnes âgées et de les accompagner dans la formulation de besoins ou d'attentes qui pourront ensuite donner lieu à des activités ou à un accompagnement afin de préserver autant que possible leurs rôles sociaux (Clinicien). Vis-à-vis de ce public, elle estime ne pas être dans la transmission de savoirs (Pédagogue). L'importance de la fonction de Technicien est modérée, car elle met rarement en place des procédures (par exemple organisation de sorties) et utilise assez peu d'outils (ex. ateliers de pratiques créatives) qui sont surtout vus comme étant au service de la création de situations d'interaction alimentant sa fonction de médiateur. Sa militance se limite à essayer de convaincre les personnes de participer aux décisions qui les concernent dans le cadre du conseil de vie social de l'établissement.

Schéma 2 : Estimation par une animatrice gérontologique de l'importance de chacune des fonctions professionnelles dans deux situations



(repris de Lacombe, Vachée, et Dansac, 2015)

En revanche, quand elle travaille auprès des bénévoles, par exemple pour créer des projets permettant de promouvoir le bénévolat en hôpital et de le rendre plus visible à l'intérieur de l'hôpital afin que le personnel soignant accepte mieux les bénévoles, toutes les fonctions sont

mobilisées à l'exception de celle de Clinicien. La fonction de facilitation s'exprime à travers la tentative de permettre à ces différents publics de se (re)connaître les uns les autres. La fonction de transmission est mise en œuvre dans l'apport, aux bénévoles et à ceux qui pourraient le devenir, de connaissances sur les personnes âgées et leurs besoins en matière de préservation des rôles sociaux. À travers ce projet, l'animatrice influence les participants quant à une certaine conception de l'animation dans le milieu hospitalier. Cela lui permet de mettre en action ses valeurs et ses convictions, et par là contribuer à l'élucidation pour les bénévoles des enjeux de leur action. La fonction de production, enfin est omniprésente, dans la façon d'opérationnaliser les idées du groupe grâce à la conception, la mise en œuvre d'une démarche participative, la recherche de financements et la conduite de projet.

Dans le cadre de ce projet, elle estime par contre ne plus être dans un accompagnement individuel que de manière minimale, exerçant l'écoute seulement pour transformer les attentes individuelles en objectifs de groupe.

On voit que les deux situations de travail analysées recouvrent des configurations de mobilisations des fonctions très différentes. De par son haut niveau de formation, cette animatrice est attirée vers des pratiques relevant du rôle de coordinatrice comme celles qui sont mises en œuvre dans le travail auprès des bénévoles. C'est ce qu'elle considère comme le sens réel de son travail, ce qui fonde ses attentes. Mais l'institution, et en l'occurrence la direction, orientée uniquement vers une perspective sanitaire, lui laisse peu de marges pour développer des projets permettant l'interface entre l'intérieur de l'établissement et le monde qui l'entoure. Ce travail empêché (comme repéré par Lebon et Lima, 2009) par un champ de forces extérieures génère une dissonance cognitive, source de souffrance.

Une recherche en cours, menée dans le cadre d'un master Politiques Enfance Jeunesse⁷ vise à continuer l'exploration de cette modélisation théorique chez les animateurs. Enrichi par un entretien préalable, l'objectif est de permettre aux professionnels de décrire ce qu'ils font non plus uniquement de manière générale, mais aussi en fonction de situations concrètes qu'ils rencontrent et qu'ils ont préalablement décrites dans l'entretien. Nous attendons de ce travail qu'il vienne valider ou invalider notre modèle en place, l'enrichir et/ou le consolider.

La consolidation de ce modèle permettrait de disposer d'une grille de lecture théorisée, afin d'analyser les fonctions mises en œuvre sur le terrain, et de comprendre comment les contextes d'action changent les fonctions mises en œuvre. Cela permettrait également à terme d'examiner les dynamiques de travail dans des équipes pluridisciplinaires.

À partir de cette modélisation, on peut également s'interroger sur la manière de former les futurs praticiens afin qu'ils soient correctement outillés conceptuellement pour assumer au mieux les différentes fonctions.

Analyser les compétences en lien avec les différentes fonctions

Une manière de comprendre les professions consiste également à se pencher sur ce que disent les référentiels de compétences des formations qui les sous-tendent. En observant les

⁷ Virgos, Julien (À paraître). Les fonctions professionnelles des animateurs en charge de jeunesse

référentiels de compétences des métiers de l'animation à l'aune de ces fonctions professionnelles, on peut identifier si certains pôles sont mis en avant plutôt que d'autres. Nous avons évoqué plus haut le diplôme du DUT Carrières Sociales et les métiers auxquels ils forment en France. Dans le référentiel de compétences de ce diplôme les compétences transversales aux cinq métiers de l'intervention sociale visés (qui constituent donc le tronc commun de la formation) sont considérées comme relevant des cinq classes d'activités suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic : analyse du contexte, identification des besoins des individus ou des populations, et synthèse des données,
- Conception de projets et d'actions portés par des individus et des populations,
- Mise en œuvre des actions : réalisation du projet et valorisation des acteurs,
- Évaluation des actions, ajustement des projets et des postures professionnelles.

L'ancrage choisi est donc clairement celui de la méthodologie de projet, que l'on peut effectivement considérer comme générique, puisqu'elle peut être mise en œuvre y compris dans des champs autres que celui de l'intervention sociale. On peut cependant se demander si cela ne revient pas à donner une place centrale aux compétences « techniques », aux outils, et à la mise en place opérationnelle de projets, en bref à la fonction de production à laquelle seraient finalement subordonnées les quatre autres fonctions. Or selon notre travail, les aspects techniques ne représentent qu'une fonction professionnelle parmi les cinq, qui fait partie des deux qui « tirent » le sens de l'action vers la normalisation et la reproduction sociale. On voit d'ailleurs bien dans le tableau suivant que les autres fonctions sont bien mieux représentées dans les compétences spécifiques de l'animateur.

Activités et compétences spécifiques – Animation sociale et socioculturelle (ASSC)	
Activités	Compétences (être capable de)
Mise en place d'une démarche de co-construction de projets et d'actions d'animation	Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.
	Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser.
	Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation.
	Mettre en place des méthodes d'intervention collectives et coopératives avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.
	Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc.
	Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe.
Réalisation de projets éducatifs et culturels dans une perspective d'émancipation	Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.
	Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires.
	Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations.
	Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.

Compétences spécifiques de l'animateur
selon le Programme Pédagogique National du DUT Carrières Sociales⁸

Lorsque l'on construit les référentiels de formation, il semble plus facile de transformer des outils en compétences professionnelles que des savoirs. Il faut donc s'interroger sur les modalités de réintroduction des savoirs relatifs aux autres fonctions. Par conséquent, notre propos consiste ici à tenter d'associer des grands domaines de connaissances et d'apports disciplinaires pouvant être pensés en termes de compétences. Nous postulons que le recours à davantage de savoirs disciplinaires associés aux figures professionnelles de l'animation, pourrait permettre de limiter l'action de certains champs de forces, de rendre plus robuste l'action. Cela augmenterait la résistance face aux pressions de l'environnement institutionnel et par exemple de mieux lutter contre l'emprise des pratiques gestionnaires (Ogien 2007). Le but étant de permettre à la figure du militant de s'épanouir et ainsi rapprocher les animateurs des fonctions originelles de l'animation socioculturelle et de l'éducation populaire.

On peut alors avancer quelques exemples d'associations possibles entre savoirs, savoirs faire et fonctions professionnelles.

- les grands courants pédagogiques et les théories de l'apprentissage et du développement psychologique sont utiles pour mieux assurer la fonction de transmission ;
- la connaissance des théories de l'interculturalité et des travaux de psychologie sociale et aussi la maîtrise des dispositifs existants permettent d'appréhender la médiation et de comprendre ses défis et ses opportunités.

⁸ http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=72827&cbo=1

- les théories sociologiques du changement social et des utopies, l'histoire de l'éducation populaire, mais aussi la connaissance des politiques publiques sont nécessaire pour alimenter la réflexion de la figure du militant

- la connaissance des techniques d'entretien, d'écoute, et des courants de la psychodynamique peut être mise au service de la fonction d'accompagnement et ajuster la posture de clinicien afin de la situer dans une perspective d'émancipation.

Il ne s'agit pas de dévaloriser les outils proposés dans les formations et dans les référentiels, mais au contraire de les valoriser au service non pas d'une vision monolithique de la technicité, mais dans une vision plus globale qui embrasse la complexité et la réalité des fonctions professionnelles de l'animation. Trouver le juste équilibre dans l'importance accordée aux différentes fonctions permet selon nous à l'animateur de mieux se mettre au service des collectifs de citoyens et des initiatives locales, dans une démarche d'éducation populaire, pour œuvrer à les rendre auteurs et acteurs des transformations positives de la société.

Contact : christophe.dansac@univ-tlse2.fr

Références

- Bacou, Magalie. 2010. « Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs ». Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Université Toulouse 2 le Mirail, Toulouse.
- Carletti, Marc. 2014. « L'expression « animation » dans les discours : sens et catégorisation ». *Animation, territoires et pratiques socioculturelles* 7:1-14.
- Dubar, Claude. 2003. « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif ». P. 51-60 in. Paris, France: Maison des sciences de l'homme.
- Dubar, Claude, Pierre Tripier, et Valérie Boussard. 2011. *Sociologie des professions*. Paris: A. Colin.
- Gillet, Jean-Claude. 1996. « Praxéologie de l'animation professionnelle ». *Recherche et formation* (23):119-34.
- Greffier, Luc. 2013. « L'animation en France, tentative de définition d'un système complexe ». P. 15-31 in *Autour de l'animation sociale et socioculturelle en France et en Espagne: programme de coopération transfrontalière Aquitaine-Aragon*, édité par L. Greffier. Bordeaux, France.
- Ion, Jacques. 2009. « Travailleurs sociaux, intervenants sociaux : quelle identité de métier ? ». *Informations Sociales* 2(52):136-42.
- Lacombe, Nicole, Cécile Vachée, et Christophe Dansac. 2015. « Enjeux du bénévolat pour l'animation professionnelle : Quelques pistes de réflexion tirées d'un projet en EHPAD ».
- Lebon, Francis. 2009. *Les animateurs socioculturels*. Paris: la Découverte.
- Lebon, Francis et Léa Lima. 2009. *Le bon boulot dans l'animation sociale*. Paris: INJEP. Consulté (http://www.injep.fr/IMG/pdf/Rapport_Lebon-Lima_Animation.pdf).
- Ogien, Albert. 2007. « La gouvernance, ou le mépris du politique ». *Cités* 32(4):137-56.
- Pagès, Alexandre, Cécile Vachée, Christophe Dansac, et Jean-Pierre Lorédo. 2014. *L'intervention sociale en milieu rural : le point de vue des personnels*. Paris: Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- Richard, Jacques. et Erlijn. Dirx. 1996. *Psychogérontologie*. Paris: Masson.
- Vachée, Cécile et Christophe Dansac. 2013. « Troquer le changement social contre les bonnes pratiques de gestion : L'animation face aux transformations du secteur associatif ». P. 115-30 in *L'animation socioculturelle professionnelle, quel rapport au politique*,

édité par J.-L. Richelle, S. Rubi, et J.-M. Ziegelmeier. Bordeaux, France: Carrières Sociales Editions. Consulté (<http://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00950172>).

Vachée, Cécile, Jean-Pierre Lorédo, et Christophe Dansac. 2014. « Intervention sociale et démarches participatives ». P. 74-89 in *L'intervention sociale en milieu rural : le point de vue des personnels, Dossier d'étude*, édité par A. Pagès, C. Vachée, C. Dansac, et J.-P. Lorédo. Paris: CNAF.